

Yonne : complément de retraite pour 28 € annuels : des couilles en or pour les Conseillers généraux !



Jean-Pierre Soisson, ancien ministre et ancien vice-président du conseil général de l'Yonne, a perçu plus de 100 000 euros en dix ans. © Fred Dufour / AFP

Pour quelle raison les retraites de certains élus sont-elles immensément différentes de celles des citoyens "ordinaires" ? Mystère ! ... presque aussi insondable que ce qui s'est réellement déroulé dans le vol A 320 aboutissant à la mort horrible de 150 personnes (et dont nous avons la désagréable impression qu' "on" voudrait nous cacher certaines choses...) sauf qu'hélas, les conseillers généraux, "héros" de la scandaleuse nouvelle qui suit, sont toujours bien vivants et s'empiffrent sans mesures sur le dos des contribuables-vaches-à-lait !

Bon, c'est vrai Coluche, et Georges Orwell avant lui, nous avaient prévenus : **"il y en a qui sont plus égaux que d'autres"** (en parlant des humains). Il n'en reste pas moins vrai que constater chaque jour un peu plus le déchaînement des monstrueuses inégalités pratiquées par les socialopes (tout en se parant de qualités totalement inexistantes de générosité et d'altruisme), a largement de quoi nous rendre enragés.

Vous en avez donc assez de vivoter, de vous serrer la ceinture depuis des décennies parce que des bonimenteurs vous affolent avec "la crise" (*elle a bon dos la crise*) ... que les fins de mois difficiles commencent dès le 10, que vous devez vous en tenir au jambon-purée parce qu'impossible de payer les frais exorbitants de votre dentiste, que les vacances en famille à la Baule (*ou ailleurs*) ne sont plus qu'un lointain souvenir parce que vos impôts servent en priorité à y envoyer quelques racailles de banlieue, pauvres victimes d'une société rancie et raciste qui pratique l'apartheid ... ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

– Vous jouez au Loto ou à tout autre jeu de la Française des Jeux ... filiale du Ministère des Finances.

– Vous espérez que la tante "Gertrude" ou l'Oncle "Fernand" va bientôt tirer sa révérence en vous laissant un substantiel magot qui mettra fin à tous vos soucis.

– Vous vous lancez dans le crime organisé (*en cherchant bien, de bons stages doivent pouvoir se trouver dans les zones de non droit où la pratique en est permanente*) : vol , prise d'otage, hold-up ...

Mais une autre solution est également possible, surtout si, comme beaucoup d'individus de nos jours, vous avez égaré votre âme et votre éthique personnelle : arrangez-vous pour vous faire élire, Conseiller Général par exemple ... statut qui semble de plus en plus juteux, quelle que soit la catégorie de toutes façons !



Et plus particulièrement dans l'Yonne (si le cœur vous en dit de déménager, encore qu'en politique il semble qu'il ne soit pas forcément obligatoire de demeurer dans la ville ou le département que l'on prétend représenter), puisque d'après certaines infos, il semblerait que pour les élus de ce département le rendement de leur placement (cotisations → retraite) semble de très-beaucoup supérieur à celui du livret A , puisque **pour une simple cotisation de 28 € par an (chez Marianne) ou 29 € (d'après Le Point), vous pourrez prétendre à un rab de retraite compris dans une fourchette de 1000 à 1700 € !**

<https://twitter.com/ElyseeMarine/status/580503750567137280/photo/1>

Bien entendu il ne faudra pas oublier de vous inscrire à "l'Amicale d'entraide des conseillers généraux de l'Yonne" pour bénéficier de ces largesses.

D'après Le Point.fr "ils sont 24 à toucher entre 3 000 et 21 000 euros par an, avec une moyenne s'établissant à 10 600 euros annuels. Les épouses de dix conseillers généraux décédés profitent également du soutien de l'association." Sympa non ? Et n'oubliez pas de consulter la liste des heureux bénéficiaires à la fin de l'article du Point.

<http://www.lepoint.fr/politique/exclusif-les-retraites-en-or-d>

Comme l'explique parfaitement Le Point, le système n'a rien d'illégal, puisque comme le prévoient leurs statuts, les membres de l'association cotisent afin de pouvoir bénéficier d'un complément de revenu lorsqu'ils quittent le Conseil Général de l'Yonne ; jusque là aucun problème, c'est le propre de toute Caisse de retraite complémentaire (*même très discrète comme celle-ci, et pour cause*) **sauf qu'ici, le hic c'est le montant de cette cotisation comparée à la pension empochée. 29 euros par an, en échange de compléments de retraite de plusieurs milliers d'euros !**

Alors la différence, me direz-vous... qui donc peut bien la financer ???

Eh bien c'est comme dab ! Pourquoi voulez-vous que les punaises qui nous sucent le sang depuis des décennies changent de méthode ? Cette différence est tout bêtement prise en charge par le conseil général, qui subventionne l'association depuis bientôt quarante ans ! Pourquoi se gêner, je vous l'demande ?

Vous avez compris l'astuce ? Tout comme l'ahuri de l'Elysée, ces braves conseillers généraux doivent sans doute se dire "c'est pas cher puisque c'est le C.G. qui paie" !

D'après les calculs du Point.fr, "sur dix ans, ce sont plus de 3,5 millions d'euros d'argent public que se sont "auto-votés" les bénéficiaires. En 2013, "l'aide départementale" s'élevait encore à 295 000 euros, elle était de 300 000 euros l'année précédente".

Alors au risque de vous paraître opportuniste, j'enfoncerai encore le clou en précisant que parmi les heureux bénéficiaires de cette généreuse manne offerte par les contribuables, les élus étiquetés UDF – UMP et PS y sont dignement représentés, tandis que, et pour cause, **aucun élu FN n'y figure** ! Monsieur le premier-VRP si vous me lisez !

Que les distraits chroniques ne l'oublient pas dimanche en allant voter ... et en attendant, si vous transmettiez cette info à tout votre carnet d'adresse ?

En voilà une idée qu'elle est bonne !

Josiane Filio